



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement durable

Question au Gouvernement n° 129

Texte de la question

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. le président. La parole est à M. Robert Lecou, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Robert Lecou. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Monsieur le ministre d'État, vous avez organisé le Grenelle de l'environnement selon la volonté du Président de la République, qui s'était engagé à agir pour une dynamique économique dans le cadre d'un développement durable. Votre démarche est une réussite. Les Françaises et les Français sont aujourd'hui plus sensibilisés, et je souhaite que les mesures concrètes s'enclenchent suite aux conclusions que vous avez tirées du débat national et après l'intervention présidentielle de Nicolas Sarkozy.

Dans ce contexte, je voudrais, monsieur le ministre d'État, aborder la dimension " aménagement du territoire ". La France, ce sont des femmes et des hommes. *(Sourires sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. Daniel Vaillant. Chapeau, monsieur Lecou !

M. Robert Lecou. La France, c'est aussi un territoire, des espaces qui permettent à ces femmes et à ces hommes de vivre. Or gérer, c'est prévoir, et prévoir, c'est être attentif à nos territoires, à notre espace, à notre environnement et aux maillages qu'offrent le réseau des villes moyennes, celui des petites villes et celui des bourgs-centres qui sont au plus près de la ruralité. Il nous faut, pour un développement durable, favoriser le bon entretien de ces territoires, de ces espaces, et donc privilégier la proximité. Celle-ci évite des déplacements dépensiers en carburant et producteurs de gaz à effet de serre ; elle évite aussi des concentrations urbaines inhumaines, génératrices de problèmes. Favoriser la proximité, c'est considérer le service public comme un des éléments structurants de notre pays. *(" Bravo ! " sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)* Les services au plus près des territoires sont nécessaires.

Vous l'avez bien compris, monsieur le ministre d'État, je crois dans une politique d'aménagement du territoire dynamique, je crois dans un bon maillage de nos territoires et au renforcement des services de proximité. Comment allez-vous mener deux chantiers essentiels pour les Françaises et les Français, le chantier de l'écologie et du développement durable, et celui de l'aménagement du territoire ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.* Monsieur Robert Lecou, cela a été une grande erreur de vouloir opposer croissance et écologie. Le développement durable, c'est une croissance possible en saisissant des opportunités durables, croissance que l'on peut obtenir sans emprunter aux générations futures. De la même manière, l'opposition entre l'urbain et le reste de notre territoire est une erreur majeure. Le développement durable est probablement ce qui va rendre ses lettres de noblesse à la proximité, à ces réseaux de villes moyennes, de villages, de bourgs et d'espace naturel que l'on a négligé dans notre pays alors qu'ils font partie intégrante de notre patrimoine. Ils ont la même valeur économique et morale que l'ensemble de notre patrimoine national.

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Bavard !

M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Le développement durable se jouera dans chaque espace rural sur l'autonomie énergétique, sur la qualité de l'eau, des rivières et des fleuves ; il va se jouer dans chaque école, dans chaque service public, dans chaque mairie de village, dans chaque foyer, car nous allons vers une économie non plus fondée sur les très grands transports de marchandises,...

Mme Michèle Delaunay. Vers le vélo ! (*Sourires.*)

M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. ...mais recentrée sur la grande proximité. C'est la raison pour laquelle le Président de la République et le Premier ministre avaient voulu que le développement durable et l'aménagement du territoire relèvent du même ministère que l'énergie, l'habitat, les paysages, la mer et les forêts. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Données clés

Auteur : [M. Robert Lecou](#)

Circonscription : Hérault (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 129

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 novembre 2007